Faculté des Sciences
Aix*Marseille Université

Département Informatique et Interactions

Marseille, le 12 juin 2023

Compte rendu de la réunion du Conseil du
Département Informatique et Interactions n°74
qui s'est tenue le vendredi 02 juin 2023 à 14h00

Réunion présidée par Djamal HABET, Directeur du Département.

Etaient présents : Cécile CAPPONI – PR, Nadia CREIGNOU – PR, Isabel DEMONGODIN – PR, Djamal HABET – PR, Jean-Luc MARI – PR, Alexis NASR– PR, Rachid OUTBIB – PR, Léonor BECERRA-BONACHE – MCF, Séverine FRATANI – MCF, Line JAKUBIEC-JAMET – MCF, Benjamin MONMEGE – MCF, Noël NOVELLI – MCF, Nicolas PRCOVIC – MCF, Julie PARREAUX - CD-CME, Gisèle FIOL – IATSS, Loïc NEYRAT – Usager.

Étaient excusés : Frédéric BÉCHET (procuration A. Nasr), Marc ALLAIN – MCF (procuration D. Habet) - PR Raquel URENA-PEREZ – MCF (procuration D. Habet), Yannis FORMERY – Usager (procuration L. Neyrat), Anais MUNEZERO – Usager, Kevin PIERRARD – Usager, Laurence MOURET – PR - Doyenne de l'UFR Sciences- invité permanent, Emmanuel GODARD - Directeur Institut Archimède, invité permanent.

Invités : Michel BENSOAM – MCF, Julien MAROT - MCF

Secrétaire de séance : Gisèle FIOL – BIATTS, responsable administrative du département.

Ordre du Jour :

1/ Validation PV n°73
2/ Informations du directeur
3/ Retour sur la campagne d'emploi (ATER vague 1 et EC) 2023 - 2024
4/ Campagne d'emploi EC 2024 - 2025
5/ Grille enseignement 2023 - 2024
6/ EQS stages
7/ Absentéisme des étudiants et fraude
8/ Structure basse de l'offre de formation 2024
9/ Question diverses

1/ Validation PV n°73

Le PV n° 73 est approuvé à l'unanimité après corrections.

2/ Informations du directeur

A. Retours HCERES, avis provisoires

Licence informatique :
A obtenu un retour favorable avec recommandations

- Veiller à la mise en place effective du conseil de perfectionnement
- Veiller à l'amélioration du suivi de la réussite des étudiants et des diplômés.

LP Maintenance des systèmes industriels, de production et d'énergie :
A obtenu un retour favorable

Licence SPI :
A obtenu un retour favorable

Master informatique :
A obtenu un retour favorable

Master EEEA :
A obtenu un retour favorable

Master TSI :
A obtenu un avis défavorable

- Absence de pistes concernant l'amélioration de la qualité du dispositif de sélection des étudiants et le renforcement de l'attractivité de la formation,
- Absence de pistes pour l'amélioration du fort taux d'échec,
- Manque de précisions concernant l'ouverture de la formation sur le monde socio-économique,
- Manque de précisions sur l'ouverture concrète du conseil de perfectionnement à la participation de représentants des étudiants,
- L'audition a eu lieu le 17 mai (en présence de J. Marot, L. Mouret et D. Habet).

B. Retour HCERES et conseils de perfectionnement :

Le cadrage national des formations de L, LP et M impose la tenue de cette instance. Le HCERES demande et rappelle :

- L'objectif est un processus d'amélioration continue par une analyse de la formation,
- Entre 6 et 30 personnes, un tiers des membres sont des professionnels, il faut assurer la représentativité des étudiants mais aussi des anciens étudiants,
- La rédaction de comptes-rendus et leur accessibilité aux étudiants,
- Le suivi des diplômés : création d'un réseau d'alumni à AMU, recours aux réseaux de type linkedIn, etc,
- La structuration des formations en bloc de connaissances et de compétences, les mises en situations pratiques,
- La présentation de l'offre de formation aux lycéens,

- La place de la professionnalisation.

Un conseil de perfectionnement dédié à chaque mention doit être mis en place et validé en conseil de la composante.

C. Le suivi des étudiants :

L'OVE fait un suivi mais celui-ci n'est pas complétement satisfaisant, notamment au regard d'un nombre de réponses peu élevé aux enquêtes par les étudiants. L'idée serait de trouver d'autres moyens pour obtenir les meilleurs retours.
L'information auprès des lycées serait à développer (ambassadeur lycée).

D. Site d'enseignement, parcours des licences informatique et mathématiques :
Le département de mathématiques souhaiterait discuter des sites d'enseignement des parcours « Mathématiques-Informatique » et/ou « Double licence Mathématiques-Informatique ». Dès 2024, la licence Mathématiques sera constituée de deux parcours « Mathématiques » et « Mathématiques approfondies » et le département de mathématiques s'interroge sur les sites d'enseignement du nouveau parcours « Mathématiques approfondies » avec le souci de lui assurer un effectif suffisant. Par ailleurs, des mutualisations sont à prévoir entre les parcours mentionnés plus haut qui impactent naturellement les sites d'enseignement.
Une réunion est prévue entre les directions des deux départements et les responsables des formations concernées pour échanger à ce sujet.
Ce point sera rediscuté à la prochaine réunion du conseil du DII.

3/ Retour sur la campagne d'emploi (ATER vague 1 et EC) 2023 – 2024

Il est à noter pour cette année, une augmentation du nombre de candidatures en comparaison à 2022 – 2023 :

- Section 27 : 37 candidats
- Section 61 : 30 candidats

L'ensemble des postes devraient être pourvus.

Concernant la seconde vague 2023 - 20224, deux postes sont prévus et relatifs au renouvellement de la mise en disposition de Farid Nouioua et le concours infructueux d'un poste MCF 27 de la campagne 2023 – 2024. Par ailleurs, la direction du département demandera un poste ATER 27 supplémentaire à la suite de la réussite de Leonardo Brenner au concours d'un poste de chaire professeur junior de l'université de Reims.

4/ Campagne d'emploi EC 2024 – 2025

À la suite des travaux des comités de sélection 2023 – 2024, les postes suivants devraient être pourvus : MCF 27 (pôle calcul), MCF 61-63 et MCF 61 (pôle Analyse et Contrôle des Systèmes). Cependant, le poste MCF 27 (pôle Science des données) n'a pas été pourvu.

Sur 3 prochaines années (2024, 2025, 2026), la composante estime que 60 postes seraient à pourvoir à la suite de départs à la retraite. La composante propose de lisser la répartition des postes qui seraient vacants sur cette période par discipline, tout en prenant en compte les dépassements significatifs et récurrents des services.

Concernant le département informatique et interactions, il devrait y avoir 4 départs sur les 3 ans à venir (2024-2026). A ce jour, il n'y a pas de départ connu en 2023 et le poste MCF 27 non pourvu cette année devrait être republié.

Une réunion avec la direction de la faculté des sciences se tiendra le 16 juin pour aborder différents sujets dont la campagne d'emploi 2024 - 2025.

Jean-Marc Themlin, directeur du département de Physique, a évoqué avec Djamal Habet une possibilité d'un transfert/prêt d'un poste de MCF 27 du département de Physique vers le DII. L'objectif serait de couvrir les besoins en enseignements disciplinaires du Master RT et du parcours SITER de la licence SPI.
Cette opération serait profitable pour le département si cette elle n'impacte pas ses recrutements à venir. En effet, le transfert d'un poste exigerait sa compensation par le DII dans le futur ce qui influera les campagnes à venir. Cette réflexion émise par Jean-Marc Themlin sera reconsidérée en fonction des discussions sur la campagne d'emploi 2024 – 2025.

5/ Grille enseignement 2023 – 2024

Pour la rentrée prochaine, deux délégations, a priori sur 12 mois chacune, sont connues. De plus, le départ de Leonardo Brenner rendra vacant près de 300 HETD, en référence à son service 2022 – 2023. Toutefois, Laurent Tichit, jusque-là en délégation, réintègrera au département à la rentrée 2023.

Il est donc nécessaire d'adopter une gestion prudente du nombre de groupes à ouvrir dans les différentes formations.

Concernant le portail Descartes, nous nous dirigeons vers les mêmes effectifs que cette année. Une vigilance sera apportée sur le nombre de groupes de TD et TP dans le portail Curie.

GDEP 2023-24 a été ouverte pour la saisie des vœux et les propositions d'affectation sont en cours.

Les responsabilités de L2 Informatique et de L3 Informatique sur Aix-Montperrin seront vacantes dès septembre 2023. Un appel à candidature sera lancé.

6/ EQS stages

La situation actuelle est flottante. La faculté des sciences travaille sur un nouveau référentiel 2023 - 2024 et Djamal Habet a fait la proposition suivante à la faculté et qui n'est pas encore validée.

- Stage en entreprise avec visite sur site : 2,5h
- Stage en entreprise sans visite : 1,5h
- Stage en laboratoire : 0,5 h
- 0.5h par étudiant dans la limite dans 36 heures par année de formation

Aujourd'hui, ni le cadrage de l'UFR, ni le cadrage du DII, voté lors du conseil N°39 le 15 février 2019 ne sont réellement appliqués. Pour rappel, le cadrage actuell de la composante est le suivant :

- Stage en entreprise avec visite sur site : 2h
- Stage en laboratoire : 0,5 h
- 0.5h par étudiant dans la limite dans 36 heures par année de formation

Dans l'attente d'un nouveau cadrage de la faculté, la proposition ci-dessous d'un référentiel interne au département, et à appliquer dès la saisie des EQS stages pour les services 2023 – 2024, est discutée et validée à l'unanimité par les membres du conseil du département :

- Stage en entreprise avec visite sur site : **2,5h**
- Stage en entreprise sans visite : **1,5h**
- Stage dans des laboratoires adossés au DII : **0 h**
- Participation aux soutenances des stages en laboratoire : **1h**
- Organisation de l'UE Stage incluant notamment l'accompagnement à la recherche d'un stage, la validation de stage, l'organisation des soutenances et les relations avec les entreprises : **0,5h par étudiant dans la limite dans 36 heures par année de formation**.

7/ Absentéisme des étudiants et fraude

Point reporté à un prochain conseil.

8/ Structure basse de l'offre de formation 2024

L'objectif des discussions est de faire un point d'étape sur les travaux de structuration en BCC et la définition des maquettes des différentes formations. Il est résumé ci-dessous les éléments-clés échangés.

Licence 3 SPI parcours SITER – Marc Allain
Les 3 BCC selon le modèle hiérarchique sont : Communication, Conception disciplinaire, et Méthode et outils. Ils sont composés des UEs indiquées en annexe et en cohérence avec la L2 SPI. Pour rappel, l'un des objectifs majeurs de ce nouveau parcours est d'assurer la continuité pédagogique licence et masters (TSI et RT), apportant ainsi une réponse aux difficultés rencontrées au Master 1 TSI de recruter des étudiants disposant des prérequis nécessaires.

Master TSI – Julien Marot
Les blocs de compétences sont présentés en annexe. Le travail a été réalisé pour assurer au mieux la cohérence avec les blocs de L3 SITER de licence SPI. Les évolutions suivantes sont réalisées sans augmenter le coût de la formation :

- Flux de crédits de « Bases de traitement du signal » et « Bases de traitement d'image » vers « Prérequis scientifiques » dans l'objectif d'améliorer le taux de réussite en M1.
- Flux de crédits de « Systèmes embarqués » vers « Optimisation » en option IPSI.

Ainsi, ce flux de crédits en M1 conduit à un coût inférieur de 50 h/étudiant : le nombre d'heures global diminuera de 10h/étudiant en « Prérequis scientifiques », passant de 50h à 40h, et de 20 h/étudiant pour les UEs « Bases de traitement du signal » et « Bases de traitement d'image ».

Licence Informatique – Severine Fratani
La structure basse du parcours Informatique de la licence Informatique ne subira pas de changements majeurs à la rentrée 2024 (voir Annexe) et sera organisée en 3 BCC. Deux UEs d'options seront introduites au S6, au lieu d'une seule actuellement, et les enseignements en bases de données avancées seraient assurés en M1.

Une réunion a été organisée avec les délégués étudiants de cette licence. Leur retour sur ces évolutions était globalement positif.

Concernant les parcours « Mathématiques-Informatique » et « Double licence Mathématiques-Informatique », les discussions sont toujours en cours et dont les résultats seront présentés à la prochaine réunion du conseil.

Master EEEA – Michel Bensoam
Une réunion de l'équipe pédagogique de ce master est prévue lundi 5 juin, et une seconde sera programmée dans le courant du mois, pour continuer à travailler sur la structure basse de la formation et la définition des BCCs.
Le master EEEA évoluerait à 4 parcours, au lieu de 3 actuellement, avec l'ouverture d'autres parcours, que REBI3, à l'alternance dans une perspective d'une maîtrise des coûts.

Il a été rappelé qu'une vigilance accrue doit être observée sur le coût de ce master, au regard de la taille restreinte de l'équipe pédagogique, et que la composante est très attentive sur ce sujet. La soutenabilité du passage de 3 à 4 parcours doit-être étudiée avec attention, d'autant plus que les discussions actuelles envisageraient une augmentation des effectifs en M1 et M2.

Enfin, le parcours REBI3 souhaiterait intégrer des enseignements en anglais.

Master Informatique – Cécile Caponi
Un travail conséquent sur la restructuration du M1 est réalisé afin d'accentuer la « spécialisation » au regard des parcours, suivant ainsi le retour des étudiants et du conseil de perfectionnement. Un tronc commun sera identique à tous les parcours et certaines UEs seront communes à plusieurs parcours. D'autres seront plus spécifiques et ne concerneront qu'un seul parcours à la fois.

La définition des BCC est en cours et suivront un modèle matriciel. Enfin, l'équipe pédagogique est vigilante sur le maintien d'un coût constant du master lors de la définition de ses évolutions.

Djamal Habet rappelle le calendrier

- 30 juin : le conseil du DII examinera et validera les BCC de toutes les formations
- Début juillet : remontée à la faculté des sciences des noms des BCC. Leurs intitulés sont souhaités.

Il rappelle à nouveau que l'ensemble de ce travail doit se faire à coût constant, et que si des parcours doivent être ouverts à l'alternance, il est impératif de le faire dès à présent.

9/ Question diverses

Michel Bensoam demande si un relevé de conclusion sera diffusé concernant les EQS stages. Djamal Habet dit que nous allons y réfléchir.

La séance est levée à 17h20.

Annexe

BCC du parcours SITER de la licence SPI

	BCC	NOM DE L'UE	CREDITS	SEM.	Découpage horaire		
					CM	TD	TP
BCC1	*Communication*	PPPE	3 crédits	S1			
		Anglais	9 crédits	S1 + S2			
		Projet		S2			
		Transition énergétique & dev. Soutenable	3 crédits	S2	10	0	20
BCC2	*Concepts disciplinaires*	Algorithmique et programmation 1	6 crédits	S1	24	24	12
		Systèmes embarqués	3 crédits	S1	10	10	10
		Introduction aux réseaux, routage	3 crédits	S1			
		Traitement des signaux	4 crédits	S2	20	0	20
		Introduction aux télécommunications	4 crédits	S2			
		Système d'exploitation, administration systèmes	3 crédits	S1	9	0	21
	Concepts disciplinaires (RT)	Télécoms	4 crédits	S2			
		Routage 2	3 crédits				
	Concepts disciplinaires (TSI)	Introduction au traitement des images numériques	4 crédits	S2	20	0	20
		Interactions Physique Signaux-Images	3 crédits		15	0	15
BCC3	*Méthodes et outils*	Math (Algèbre linéaire, Analyse, Probabilités et Statistiques)	6 crédits	S1	40	20	0
		Ateliers logiciels	3 crédits	S1	2	0	28
		Algorithmique et programmation 2	3 crédits	S2	12	12	6
		Sciences des données	3 crédits	S2	15	0	15

BCC Master TSI

- M1 actuel

UE Pro 1
2 ECTS

Maths pour S et I 1
3 ECTS

Bases du Traitement des Signaux
6 ECTS

Bases du Traitement des images
6 ECTS

Pré-requis scientifiques
0 ECTS

UE Pro 2
2 ECTS

PRT
3 ECTS

Anglais
3 ECTS

Méthodes avancées TS
6 ECTS

Maths pour Signaux et Images 2
3 ECTS

Sciences des données
4 ECTS

Préparation au parcours
3 ECTS

Algo et Programmation
6 ECTS

Physique des signaux et des images
4 ECTS

IPSI

Systèmes embarqués
6 ECTS

Optimisation
3 ECTS

SIBIOM

Modalités d'imagerie biomédicales et instru
6 ECTS

Applications Biomédicales
3 ECTS

IMOVI

Bases dév. Graph.
6 ECTS

Modèles algo. et géométriques
3 ECTS

- M1 2024

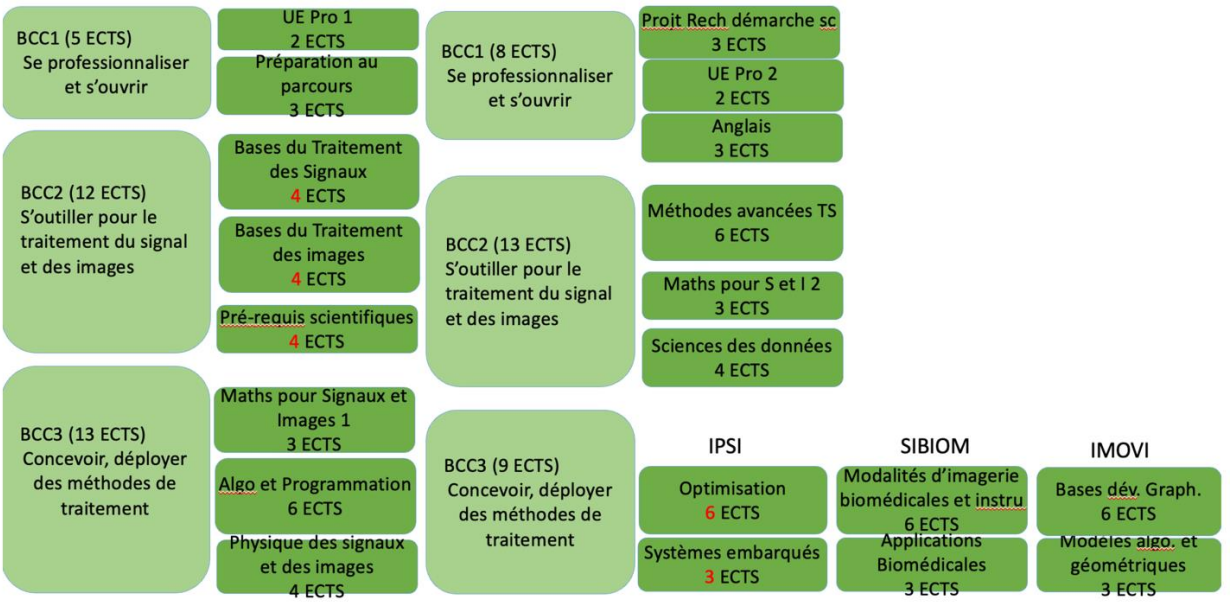

- Parcours IPSI

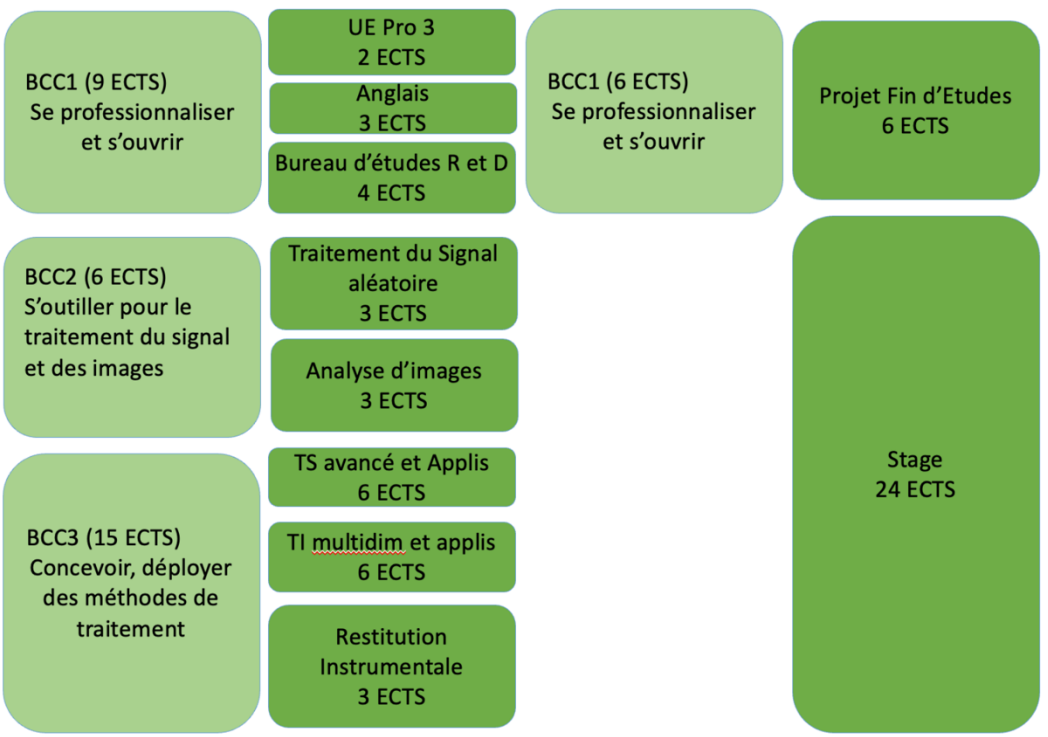

- Parcours SIBIOM

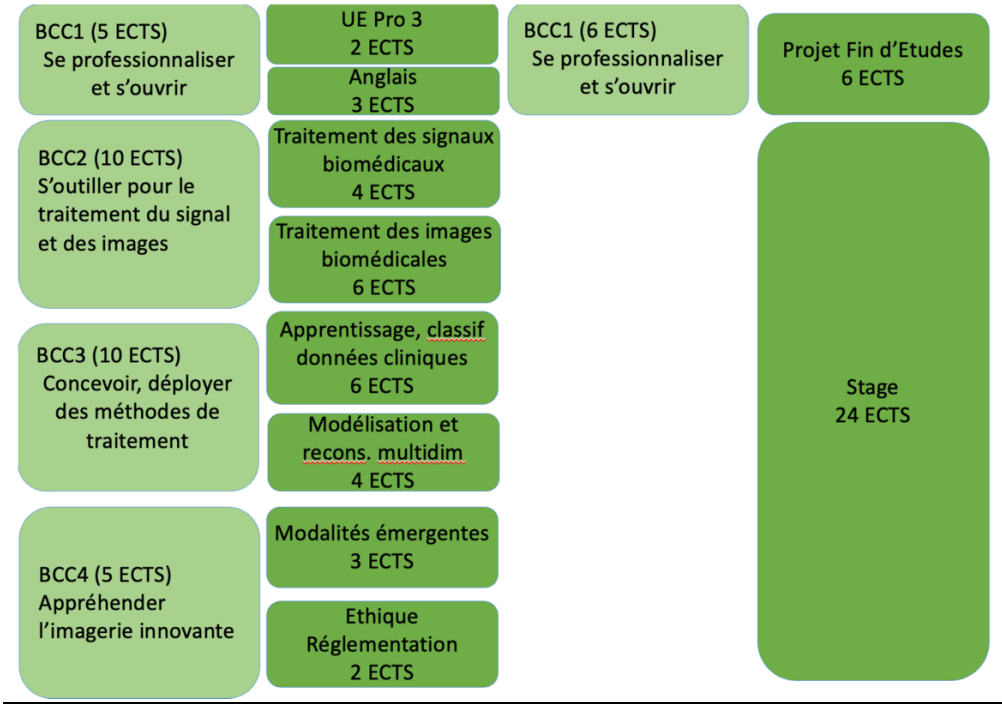

- Parcours IMOVI

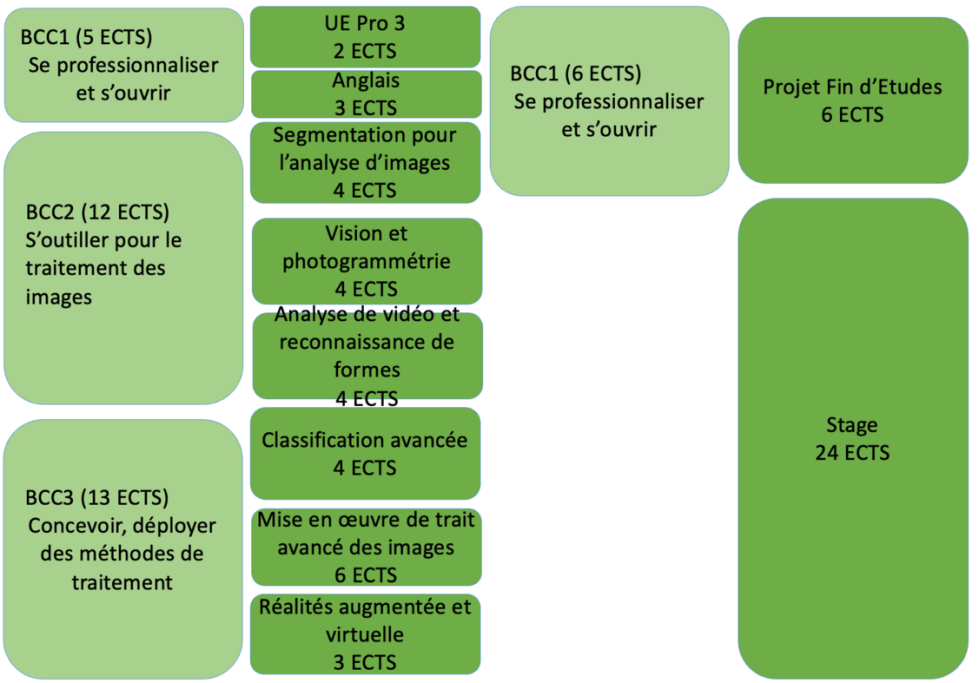

Licence Informatique, parcours Informatique (S1 et S2 relèvent du portail Descartes)

Maquette Licence Informatique

S1	Mathématiques ? (12 crédits)			Informatique ? (6 crédits)		Physique-mécanique ? (6 crédits)		??? (3 crédits)	Méthodologie (3 crédits)
S2	UE tronc commun : mathématiques ? (6 crédits)	Option par parcours (18 crédits à choisir)						PPPE 1 (3 crédits)	Anglais 1 (3 crédits)
S3	Programmation 2 (6 crédits)	Bases de données relationnelles (6 crédits)		Architecture (3 crédits)	Structures discrètes (3 crédits)	Automates finis (3 crédits)	Probabilités et sciences des données ? (3 crédits)	PPPE 2 (3 crédits)	Anglais 2 (3 crédits)
S4	Web (6 crédits)	Programmation C et systèmes (6 crédits)		Théorie des graphes ? (3 crédits)	Langages formels (3 crédits)	Algorithmique (6 crédits)		Projet programmation (3 crédits)	Anglais 3 (3 crédits)
S5	Programmation et conception (6 crédits)	Impacts environnement aux et sociétaux du numérique (3 crédits)	Système d'exploitation (3 crédits)	Logique (6 crédits)		Algorithmique avancée (6 crédits)		PPPE 3 (3 crédits)	Anglais 4 (3 crédits)
S6	Applications Réseaux (6 crédits)	Option 1 (3 crédits)	Option 2 (3 crédits)	Compilation (6 crédits)		Calculabilité (3 crédits)	Projet ou stage (6 crédits)		Anglais 5 (3 crédits)